

N°2023/087

DÉCISION DU MAIRE

**PRISE EN APPLICATION
DES ARTICLES L2122-22 ET L2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Service émetteur :

Objet :

REFECTION DU TERRAIN DE FOOTBALL

EN GAZON SYNTHÉTIQUE STADE JULES FERRY— demande de subvention

Le Maire de la Ville de Vaujours,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

VU la délibération n°2020/05-06 du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire dans le cadre des articles L.2122-22 et du Code Générale des Collectivités Territoriales, modifiée par la délibération 2021/04-03 du Conseil Municipal du 6 avril 2021,

VU DELIBERATION N° CR 204-16 DU 14 DECEMBRE 2016 NOUVELLES AMBITIONS POUR LE SPORT EN ILE-DE-FRANCE dans le cadre de la première partie de la mise en œuvre des nouvelles ambitions pour le sport en Ile-de-France, de mettre en œuvre le dispositif concernant les terrains synthétiques de grands jeux ;

CONSIDÉRANT la nécessité la réfection d'un terrain de football en gazon synthétique, aux dimensions de 105 m x 68 m, niveau T5, au stade Jules Ferry à VAUJOURS (93).

CONSIDÉRANT que ce projet s'inscrit dans une démarche d'ambitions pour le sport en Ile-de-France,

ARTICLE 1 : DÉCIDE De solliciter une subvention auprès de la Présidente de la Région Ile de France, au titre de la Dotation « aides régionales et appels à projets » sur les projets visant la réfection d'un terrain de football en gazon synthétique, selon le plan de financement suivant:

Mairie de Vaujours

20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS
Tél. : 01 48 61 96 75 Télécopie : 01 48 60 78 03
contact@ville-vaujours.fr / www.vaujours.fr



Ville de Vaujours

Accusé de réception en préfecture
093-219300746-20230621-2023-087-A1
Date de télétransmission : 27/06/2023
Date de réception préfecture : 27/06/2023

de la réponse explicite ou implicite de Monsieur le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Fait à Vaujours, le 21 juin 2023

Le Maire,



Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est

« Certifié exécutoire
compte tenu de l'affichage
le 03/07/2023
et le dépôt en Préfecture
le 27/06/2023 .

Le Maire,

Dominique BAILLY
Vice-président de Grand Paris Grand Est



Mairie de Vaujours
20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS
Tél. : 01 48 61 96 75 Télécopie : 01 48 60 78 03
contact@ville-vaujours.fr / www.vaujours.fr

